

**JEUDI 19 JANVIER**  
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

#### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées

#### Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres fiches d'emploi en vue des mises en pratique de classement.

#### Méthodes d'évaluation

Cotation et quiz

#### Animatrice

Marie Minier  
Juriste en droit social UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 530 €  
Non adhérent - intra : 1 450 €

## NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE : LA CLASSIFICATION

### Objectifs

Comprendre les principes de fonctionnement de la nouvelle classification de la branche  
Utiliser le futur système de classification des emplois de la métallurgie (analyser le contenu d'un emploi)

### PROGRAMME

#### Les principes fondamentaux du futur système de classification

- Points de vigilance
- Qu'est-ce que le système de classification de la métallurgie
- A quoi sert la classification ?
- Etapes de mise en oeuvre de la nouvelle classification
- Information-consultation du CSE
- Méthode et outils associés
- Processus de classification dans la branche

#### La prise en main du référentiel d'analyse

- Exercice d'appropriation du référentiel paritaire d'analyse des emplois
- Comprendre les 6 critères classants

#### Eclairage sur les questions récurrentes

- Quelques rappels de bonnes pratiques
- Notions de polyvalence et de polycompétences
- Gestion des diplômes

#### Cotation autonome sur vos descriptifs d'emploi

**JEUDI 9 FÉVRIER**  
2023

9H-12H30

#### Publics

Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Aucun

#### Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

#### Méthodes d'évaluation

Quiz

#### Animateur

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique  
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 265 €  
Non adhérent - intra : 725 €

## VUE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

### Objectifs

Saisir les impacts de de la Nouvelle Convention Collective  
Anticiper la mise en place de la Nouvelle Convention Collective

### PROGRAMME

#### Les origines et le projet de calendrier

- Pourquoi ces travaux ?
- Que s'est-il passé jusqu'à présent ?
- Les thèmes négociés
- Le calendrier actuel

#### Aperçu des textes

- Principes et architecture
- Classification
- Temps de travail
- Santé, conditions de travail et QVT
- Relation individuelle
- Accord signé : emploi – formation
- Protection sociale
- Rémunération
- Dialogue social en entreprise

#### Les chantiers et la communication

**MARDI 14 MARS**

2023

9H-12H30

**Publics**

Dirigeant

**Prérequis**

Aucun

**Méthodes**

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

**Méthodes d'évaluation**

Quiz

**Animateur**

Florian Pugliese  
Référént pédagogique du Pôle Juridique  
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

**Tarifs HT / jour**

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 265 €

Non adhérent - intra : 725 €

## VUE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE POUR LES DIRIGEANTS

**Objectifs**

Saisir les impacts de la nouvelle convention collective  
Anticiper la mise en place de la NCC  
Mettre sur pied les chantiers à venir  
Communiquer sur les changements

**PROGRAMME****Les origines et le projet de calendrier**

- Pourquoi ces travaux ?
- Que s'est-il passé jusqu'à présent ?
- Les thèmes négociés
- Le calendrier actuel

**Aperçu des textes**

- Principes et architecture
- Classification
- Temps de travail
- Santé, conditions de travail et QVT
- Relation individuelle
- Accord signé : emploi – formation
- Protection sociale
- Rémunération
- Dialogue social en entreprise

**Éléments de langage**

**JEUDI 13 AVRIL****2023**

9H-12H30 / 13H30-17H

**Publics**

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

**Prérequis**

Disposer de connaissances en RH et paie

**Méthodes**

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

**Méthodes d'évaluation**

Quiz

**Animateurs**

Guillaume Bourgeois  
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique  
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

**Tarifs HT / jour**

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 530 €

Non adhérent - intra : 1450 €

**NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE : LA RÉMUNÉRATION****Objectifs**

Décrypter les futurs éléments de rémunération et frais professionnels au regard des dispositions conventionnelles actuelles

Anticiper l'impact de la nouvelle convention collective sur la masse salariale

**PROGRAMME****Présentation du nouveau dispositif conventionnel****Rappel de la hiérarchie des normes****Nouveaux salaires minima hiérarchiques nationaux**

- Montants des salaires minima hiérarchiques (SMH)
- Assiette de comparaison
- Période transitoire

**Prime d'ancienneté****Rémunération des salariés auteurs d'une invention****Contreparties salariales à certaines organisations particulières du travail**

- Contrepartie au titre du travail en équipes successives
- Contrepartie au titre du travail de nuit
- Contrepartie au titre du travail accompli exceptionnellement de nuit, un dimanche et/ou un jour férié

**Maintien de salaire en cas d'absence****Garantie conventionnelle de rémunération****Rémunération des alternants****Indemnité de repas**

**MARDI 23 MAI**  
2023

9H-12H30

#### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et gérer ou participer à l'animation des représentants du personnel

#### Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

#### Méthodes d'évaluation

Quiz

#### Animatrice

Nathalie Rozec  
Juriste en droit social UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 195 €  
Adhérent - intra : 585 €  
Non adhérent - inter : 265 €  
Non adhérent - intra : 725 €

## LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (CSE DE MOINS DE 50 SALARIÉS ET ENTREPRISES SANS DÉLÉGUÉ SYNDICAL)

### Objectifs

Comprendre le fonctionnement de la représentation du personnel  
Adopter le meilleur système de représentation du personnel par rapport à votre entreprise

### PROGRAMME

#### Les nouvelles modalités de négociation

- La hiérarchie des normes
- Les possibilités de négocier sans délégué syndical

#### Le Comité Social et Économique

- Principe
- Attributions
- Mise en œuvre et suppression
- Composition, élection et mandat
- Fonctionnement
- Niveau central et niveau d'établissement
- Formation des représentants

**JEUDI 15 JUIN**  
2023

9H-12H30 / 14H00-17H30

#### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et gérer ou participer à l'animation des représentants du personnel

#### Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

#### Méthodes d'évaluation

Quiz

#### Animateur

Guillaume Bourgeois  
Juriste en droit social UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €  
Adhérent - intra : 1170 €  
Non adhérent - inter : 530 €  
Non adhérent - intra : 1450 €

## LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (CSE DE 50 SALARIÉS ET PLUS)

### Objectifs

Comprendre le fonctionnement de la représentation du personnel  
Adopter le meilleur système de représentation du personnel par rapport à votre entreprise

### PROGRAMME

#### Les nouvelles modalités de négociation

- La hiérarchie des normes
- Les possibilités de négocier sans délégué syndical

#### Le Comité Social et Économique

- Principe
- Attributions
- Mise en œuvre et suppression
- Composition, élection et mandat
- Fonctionnement
- Niveau central et niveau d'établissement
- Formation des représentants

#### Délégué syndical et conseil d'entreprise

- Nombre
- Crédit d'heures
- Conditions de désignation
- Rôle

**MARDI 12 SEPTEMBRE**  
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

#### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées

#### Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

#### Méthodes d'évaluation

Cas pratiques et quiz

#### Animatrices

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec  
Juristes en droit social UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 530 €

Non adhérent - intra : 1450 €

## NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE : LA DURÉE DU TRAVAIL (ENTREPRISES AVEC DÉLÉGUÉ SYNDICAL)

#### Objectifs

Connaître l'essentiel de la nouvelle convention en matière d'organisation et temps de travail.  
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

#### PROGRAMME

##### Rappel de la hiérarchie des normes

##### Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

##### Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

##### Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

##### Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

**MARDI 19 SEPTEMBRE**  
2023

9H-12H30

#### Publics

Dirigeant : DRH, juristes, RH

#### Prérequis

Etre en charge de la négociation collective ou en assistance

#### Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

#### Méthodes d'évaluation

Quiz

#### Animateurs

Guillaume Bourgeois  
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique  
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 195 €  
Adhérent - intra : 585 €  
Non adhérent - inter : 265 €  
Non adhérent - intra : 725 €

## LA NÉGOCIATION COLLECTIVE (ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS, SANS DÉLÉGUÉ SYNDICAL)

### Objectifs

Connaître les enjeux de la négociation collective  
Sécuriser la conduite de la négociation collective  
Savoir rédiger un accord ou une décision unilatérale

### PROGRAMME

#### La négociation dans les entreprises dépourvues de délégué syndical : les possibilités de négociation selon les effectifs

- Entreprises de moins de 11 salariés (ou de 11 à 20 sans élu) : consultation des salariés
- Entreprises de 11 à 49 salariés : mandatement ou CSE

#### L'intérêt de la négociation : la dérogation aux accords de branche dont la nouvelle convention collective

- Le champ de la négociation dérogatoire
  - Bloc 3
  - Les champs restreints de la négociation dérogatoire
- Conditions générales de négociation avec les élus et les mandatés



**JEUDI 12 OCTOBRE  
2023**

9H-12H30 / 13H30-17H

#### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie

#### Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

#### Méthodes d'évaluation

Quiz

#### Animatrices

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec  
Juristes en droit social UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 530 €

Non adhérent - intra : 1450 €

## **NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE: LA DURÉE DU TRAVAIL (ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS, SANS DÉLÉGUÉ SYNDICAL)**

### **Objectifs**

Connaître l'essentiel de la nouvelle convention collective en matière d'organisation et temps de travail  
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

### **PROGRAMME**

#### **Rappel de la hiérarchie des normes**

#### **Règles générales de durée du travail**

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

#### **Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine**

#### **Conventions de forfait**

- Forfait en heures
- Forfait en jours

#### **Outils d'augmentation des temps de production**

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

**JEUDI 16 NOVEMBRE**  
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

#### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie

#### Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

#### Méthodes d'évaluation

Quiz

#### Animatrices

Marie Minier et Nathalie Rozec  
Juristes en droit social UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent-intra : 0 €

Non adhérent - inter : 530 €

Non adhérent - intra : 1450 €

## NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE : RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL

### Objectifs

Connaître les spécificités de la nouvelle convention collective relatives aux relations individuelles de travail  
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

### PROGRAMME

#### Rappel de la hiérarchie des normes

#### Ancienneté

- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la formation du contrat
- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la rupture du contrat

#### Période d'essai

#### Suspension du contrat de travail

- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour événement de famille
- Congés payés supplémentaires

#### Rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement
- Rupture conventionnelle
- Départ volontaire à la retraite
- Mise à la retraite
- Clause de non concurrence

**JEUDI 14 DÉCEMBRE**  
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

#### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Etre en charge de la négociation collective ou en assistance

#### Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

#### Méthodes d'évaluation

Quiz

#### Animateurs

Guillaume Bourgeois  
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique  
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €  
Adhérent - intra : 1 170 €  
Non adhérent - inter : 530 €  
Non adhérent - intra : 1 450 €

## LA NÉGOCIATION COLLECTIVE (ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS, AVEC DÉLÉGUÉ SYNDICAL)

### Objectifs

Connaitre les enjeux de la négociation collective  
Sécuriser la conduite de la négociation collective  
Savoir rédiger un accord ou une décision unilatérale

### PROGRAMME

#### Les organisations syndicales

- Rôle et identification des organisations syndicales
- Règles de représentativité

#### Les règles générales de la négociation collective d'entreprise

- La procédure : chronologie, contenu, interlocuteur
- L'articulation avec la consultation du CSE
- L'accord collectif : conditions de validité, forme, contenu et remise en question
- Crédit d'heures et temps passé aux négociations

#### La négociation collective obligatoire

- Les thèmes obligatoires
- Périodicité
- Niveau de négociation
- Documents à transmettre

## AUDIT SOCIAL

### Contact

Florian Pugliese  
Responsable du Pôle  
Juridique  
Tél. 02 51 72 92 60  
Mail. [f.pugliese@ui44.fr](mailto:f.pugliese@ui44.fr)

## UN ACCOMPAGNEMENT AFIN D'OPTIMISER ET DE SÉCURISER VOS PRATIQUES SOCIALES

### Objectifs

- Mettre en conformité vos pratiques sociales
- Relever les non-conformités
- Trouver des solutions adaptées en opportunité

### Nos atouts

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

### Livrable

- Rapport d'audit mettant en lumière les points d'amélioration possibles et un plan d'actions correctives si nécessaire
- Restitution, y compris devant les représentants du personnel

### Tarif

Nous consulter